

ASSEMBLÉE NATIONALE
11 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3318)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL506

présenté par
M. Belot, rapporteur

ARTICLE 2

A l'alinéa 2, substituer aux mots :

« des secrets protégés par les dispositions »,

les mots :

« de l'application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de simplification rédactionnelle.